

D'ABORD LE CINÉMA...

Avec l'été, le temps du cinéma de plein air apparaît au pied des écrans gonflables. 2011 n'échappera pas à la règle puisque la CCPGM vous invite à 2 projections gratuites, l'une à Dammartin en Goële et l'autre à Longperrier. Avec l'été, les étoiles du 7^{ème} art rencontrent les étoiles du ciel de minuit, il serait dommage de ne pas en profiter !



le 22 juillet
à 22h à
Dammartin

le 10 septembre
à 21h à
Longperrier

**...PUIS LA PEINTURE...**

Avec les journées du patrimoine, le temps du salon d'arts plastiques du Pays de la Goële et du Multien survient durant une semaine dans le hall du siège de la CCPGM et pour une journée dans les rues de Dammartin. Pour cette 4^{ème} édition cette règle se verra de nouveau vérifiée. Avec l'automne, les toiles comme les feuilles prennent leurs plus belles couleurs, il serait regrettable de ne pas venir les admirer !



DU 17 AU 24 SEPTEMBRE
exposition de 30 peintres
hall de la CCPGM
6 rue du Général de Gaulle
Dammartin en Goële

LE 17 SEPTEMBRE
animations de rue
à Dammartin-en-Goële

...ET ENFIN LA MUSIQUE

Avec octobre, le temps du Festival du Pays Briard jaillit dans les églises. En 2011, c'est dans celle de Villeneuve sous Dammartin que la CCPGM vous donne rendez-vous avec Pierre Yves PLAT. Classique ou jazz ? Pierre-Yves Plat échappe aux étiquettes. Il a l'art d'exécuter avec un très grand sens musical et une étonnante virtuosité les morceaux de musique classique, faisant résonner Chopin en ragtime ou Bach en salsa... Ses improvisations malicieuses enthousiasment le public, séduit par les surprises et la fantaisie du spectacle. Bach, Chopin, Beethoven et bien d'autres dialoguent avec notre époque sous les doigts du jeune virtuose, dans un enchantement d'audace et d'humour. A découvrir, ré-écouter ou faire découvrir....

«PIANO FANTASIE»
samedi 15 octobre - 20h30
Villeneuve-sous-Dammartin

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Tel : 01 60 42 27 07
ou jbm.festival@gmail.com



TARIFS
Normal : 20 €
Tarif famille : 30 €
Gratuit si - de 13 ans

*Pierre-Yves
PLAT*

Le 9 octobre prochain,
le Festival des Anciens fêtera à Saint-Mard,
là où tout a commencé, sa 20^{ème} édition.

Parrainé depuis 4 ans par le Pays de la Goële et du Multien, le festival des anciens a pour but de divertir autour d'un bon repas les aînés de notre canton. Bon an mal an, ce sont ainsi 500 personnes regroupées autour d'une vingtaine de clubs qui se retrouvent chaque année depuis 20 ans pour partager ce moment de fête et d'échange.

Pour ce 20^{ème} anniversaire, l'accent sera plus particulièrement mis sur la qualité du menu et sur la diversité des animations.

La gastronomie française sera ainsi mise à l'honneur afin de réjouir les papilles subtiles et les spectacles combleront de bonne humeur tous les participants qui auront le temps d'une journée tous l'âge du festival : 20 ans !

participations : 40 € par personne

inscriptions :
jusqu'au 17 septembre auprès du club d'anciens de votre commune

**ON N'A PAS
TOUS LES JOURS 20 ANS !**



Le 6 pages de la Goële et du Multien

Cuisy - Dammartin en Goële - Le Plessis l'Evêque - Longperrier - Marchémoret - Moussy le Neuf - Oissey - Saint-Mard - Saint-Pathus - Thieux - Villeneuve

Pourquoi faire compliqué, quand on peut faire simple !

Depuis longtemps déjà, les élus du Pays de la Goële et du Multien dénoncent le morcellement du canton en 3 communautés de communes.

A la faveur d'une réforme nouvelle en matière d'intercommunalité, l'opportunité est donnée de mettre fin, d'ici 2013, à cette incohérence facteur d'importants déséquilibres.

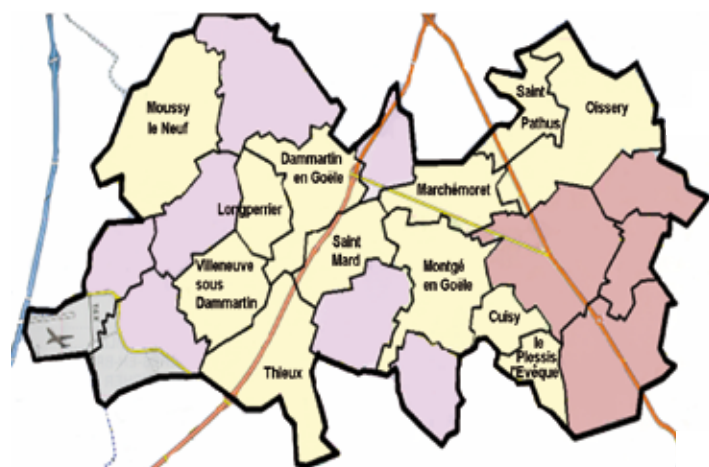
Outre de régler l'aberration du découpage actuel, discontinuités géographiques, différences de population et de ressources, le regroupement aurait pour conséquence positive de pouvoir supprimer, à terme, d'autres syndicats intercommunaux. En réduisant ainsi le cumul des structures, une meilleure gestion et répartition des ressources seraient réalisées.

Car jusqu'ici la grande majorité des habitants du canton souffre des nuisances de l'aéroport sans profiter de ses ressources. Le Pays de la Goële et du Multien déplore une ressource par habitant 9 fois moindre que celle de la Communauté de Communes de la Plaine de



Bernard RIGAULT

Président de la CCPGM,
Maire de Moussy le Neuf



Les intercommunalités
du canton
de Dammartin en Goële

■ CC des Monts de la Goële

■ CC de la Plaine de France

■ CC du Pays de la Goële et du Multien

Collecte des déchets :
le verre se mélange



Pages 2

Intercommunalité :
la carte des menus



Pages 3

Tri sélectif :
en verre et endroit !



Pages 4 et 5

Manifestations :
les arts tissent leur toile



Page 6



Le carnet de la

LES DOCS DU TRI SONT EN LIGNE !

En vous rendant sur la page du tri sélectif du site web de la CCPGM (www.cc-pgm.fr), vous pourrez trouver les documents suivants :

LE RÈGLEMENT DE COLLECTE

Ce règlement est une obligation légale qui a pour but d'édicter les droits et devoirs des usagers vis-à-vis de la collecte de leurs déchets.

LE RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE COLLECTE

L'objectif de ce rapport est de favoriser la transparence de la gestion publique de la collecte des déchets ménagers vis-à-vis des usagers. Il y est décrit, notamment, le prix et la qualité du service de collecte des déchets.



QUALITRI : UN BEAU LABEL

En complément de sa politique d'optimisation des déchets, la CCPGM vise, également, à assurer une qualité de collecte des déchets ménagers sur des critères exigeants. Aussi, un dossier de candidature a été déposé pour obtenir le label QUALITRI récompensant les efforts menés par un service public pour doter son territoire d'une collecte des déchets ménagers de qualité.

Le résultat de cette démarche sera connu en fin année.



Tri sélectif du verre :

Plus simple et plus proche

Grâce à un procédé nouvellement disponible à l'usine de tri, il est désormais possible de recycler les verres incolores et colorés sans avoir à les séparer.

Vous pourrez donc dès la rentrée jeter tous vos verres recyclables au sein d'une même borne.



UN GESTE SIMPLIFIÉ

Chacun d'entre nous trie 53 kg d'emballage en verre par an. Au regard des chiffres ci-contre, les habitants du Pays de la Goële et du Multien n'en trient que 20 kg. Il est donc essentiel que la fin du tri séparé du verre serve de déclencheur pour améliorer un tonnage inférieur à 40 % de ce qui pourrait être recyclé. En simplifiant le geste de tri et en redéployant des bornes (voir ci-dessous), la CCPGM donne à sa population tous les atouts pour faire décoller la collecte du verre. A nous tous de jouer !

COLLECTE DU VERRE

Situation actuelle de la CCPGM
557 tonnes
soit 20 kg par habitant

Objectif (moyenne nationale)
650 tonnes
soit 24 kg par habitant

DES BORNES REDÉPLOYÉES

Outre de simplifier le geste de tri, jeter ses verres de couleur et incolores dans une même borne signifie également que des bornes vont être redéployées afin d'augmenter les points de collecte.

Ce sont ainsi 20 nouveaux emplacements qui vont être proposés selon la répartition suivante :

7 emplacements supplémentaires à Dammartin en Goële, 4 à Longperrier et à Saint-Pathus, 2 à Moussy-le-Neuf et 1 à Montgé-en-Goële, à Villeneuve-sous-Dammartin et à Oissery.

A noter que le point de collecte actuel du Plessis-l'Évêque va être déplacé à proximité de l'aire de jeux du Jardin Mulot.



AUGMENTER LA QUANTITÉ DE VERRE RECYCLÉ C'EST :

- réduire la consommation d'énergie et de ressources naturelles
- réduire, à terme, la facture de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

INTERCOMMUNALITÉ : REDISTRIBUTION DES CARTES

Afin qu'au 31 juin 2013, le territoire national soit couvert par des intercommunalités plus cohérentes, les préfets, en concertation avec les élus locaux et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, se doivent d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011.

Le regroupement des coopérations intercommunales est donc en marche notamment dans notre canton où, pour le moins, la carte des intercommunalités manque de cohérence. La carte ci-dessous présente la

proposition du Préfet de Seine et Marne vis-à-vis de notre canton et de notre collectivité en particulier.

Ce schéma prévoit la fusion de la CCPGM avec la communauté de communes de la Plaine de France mais pas avec la troisième communauté de communes du canton, les Monts de la Goële, qui a été rattachée à la communauté de communes du Pays de l'Ourcq. Invitée à donner son avis, la CCPGM a par conséquent indiqué son souhait de voir le canton de Dammartin ne faire qu'une intercommunalité.

Il appartient désormais à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de retenir ou non cette proposition.



UNE PIERRE DE PLUS À L'ÉDIFICE

Le 20 mai dernier, la pose de la première pierre du Parc d'Activités de la Goële marquait à la fois l'aboutissement de longues années d'efforts et le début d'une nouvelle ère pour l'activité économique du territoire.

Dès 2012, les premiers bâtiments de cette zone de 70 hectares abriteront les premiers emplois des 1400 prévus à terme.

Il s'agit donc d'une étape majeure pour la politique de développement de zone d'activités portée par l'ensemble des élus intercommunaux désireux de profiter pleinement de la position géographique favorable du territoire.



Daniel DOMETZ, Maire de Saint-Mard, et Bernard RIGAULT, Président de la CCPGM, prouvant qu'ils sont des bâtisseurs d'avenir !

L'EMPLOI A SON ESPACE

L'action intercommunale en faveur de l'emploi se manifeste par un partenariat noué avec Pôle-Emploi autour de l'Espace-Emploi de l'Association Arc-en-Ciel.

L'Espace-Emploi est hébergé au sein de la Cyber-base du Pays de la Goële et du Multien, ce qui permet, notamment, de familiariser beaucoup de demandeurs d'emplois avec l'outil informatique. Ils peuvent par ce biais acquérir une compétence supplémentaire, bénéficier d'un moyen de recherche essentiel et diffuser plus facilement leur CV ou leur lettre de motivation.

Alors, si vous êtes en recherche d'emploi, n'hésitez pas à rejoindre les 371 inscrits qui bénéficient des aides et conseils de l'animatrice de cet espace.

Vous serez accompagnés dans vos démarches tous les matins de la semaine dans un cadre particulièrement bien adapté.



ESPACE-EMPLOI

du lundi au vendredi : 9h00-12h30

tél : 01.60.54.68.55 / 06.09.92.43.02
courriel : clsarcenciel@orange.fr

dernier étage du Bâtiment de la CCPGM

DES AMENDES EN FORÊT DE MONTGÉ

Afin de mettre un terme aux nuisances engendrées par les motos et les quads en forêt de Montgé, 14 personnes ont dû récemment s'acquitter d'une amende de 130€ pour ne pas avoir respecté l'interdiction des véhicules à moteur sur les chemins de ce massif forestier. Ce type d'opération sera renouvelé tant que ces comportements continueront d'être constatés par les promeneurs et agents des Espaces Verts d'Île de France. La Forêt est un espace naturel et non un circuit pour amateurs de sport mécanique.

Le tri dans ses

En verre et endroits !

L'histoire du verre a débuté en 2500 avant Jésus Christ. La composition chimique du verre des bouteilles diffère de la vaisselle ou des vitres et sa température de fusion est de 1500 ° alors qu'elle est de 1800 ° pour la porcelaine et la faïence.

C'est pourquoi les vitres et les différentes formes de vaisselle ne peuvent être recyclées avec le verre et qu'il ne faut pas les jeter dans les bornes à verre.

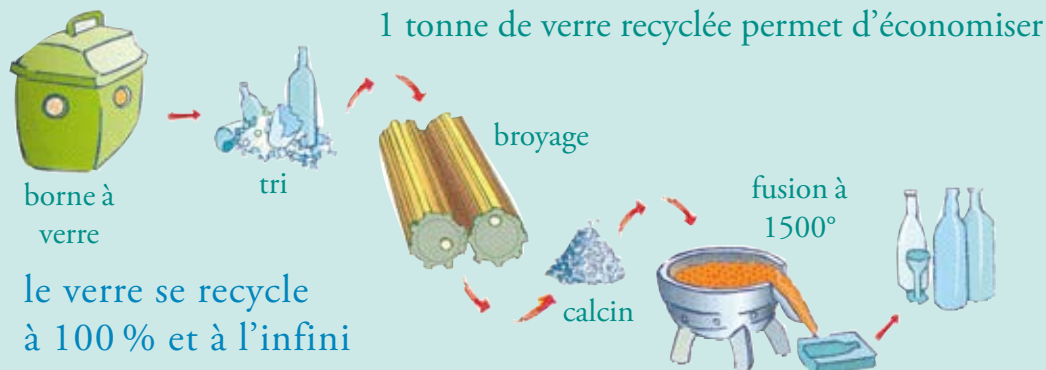
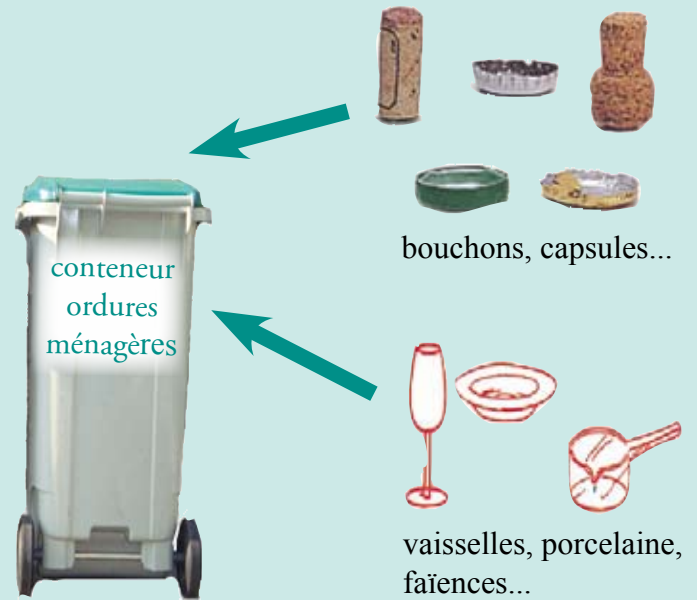
En revanche, y jeter ses bouteilles en verre s'avère essentiel, étant donné qu'une bouteille en verre non triée vous est facturée 4 fois.

Tout d'abord, vous payez une première taxe pour l'emballage produit lors de l'achat de la bouteille.

Ensuite, s'ajoute le surcoût de collecte, puis le surcoût d'incinération causé par l'enfouissement des résidus de verre laissés par l'incinérateur à ordures ménagères qui chauffe beaucoup moins qu'un four à verre et qu'il faut alors nettoyer.

Mettre ses bouteilles en verre dans une borne, c'est donc économiser de la matière première, de l'énergie mais aussi beaucoup d'argent. Pensez-y !

Seules les bouteilles de verre sont à mettre dans les bornes !



100 kg de charbon
100 kg de pétrole
25 kg de gaz

...et...

8 jours de la consommation en eau d'un habitant

LE QUIZZ DU TRI

- Quelle quantité de verre a été jetée par chaque habitant de la CCPGM en 2010 ?
a. 10 kg b. 16 kg c. 20 kg d. 32 kg
- Quel déchet puis-je jeter dans la borne à verre ?
a. un miroir b. un verre cassé c. une bouteille en verre
- Une tonne de verre recyclée permet d'économiser quelle quantité de sable ?
a. 200 kg b. 300 kg c. 430 kg d. 660 kg
- Quelle est la température de fusion du verre ?
a. 500° b. 1000° c. 1500° d. 2000°
- Dans la nature, une bouteille en verre se décompose au bout de...
a. 50 ans b. 100 ans c. 1000 ans d. 4000 ans
- Combien de fois peut-on recycler le verre ?
a. 1 fois b. 10 fois c. 100 fois d. à l'infini

RÉPONSES : C ; C ; D ; C ; C ; D

grandes lignes

Idées reçues n° 6 :

«On peut jeter tout ce qui est en verre dans les bornes à verre» **[FAUX]**



Recyclons
les idées



La leçon du compostage

LEÇON 2 : LES INGRÉDIENTS D'UN BON COMPOSTAGE

Le compostage pouvant se composer de déchets organiques divers, il est nécessaire de bien mélanger. Il faut donc lors du remplissage du composteur mêler les matières brunes (carbonées) comme les feuilles mortes, les branchages coupés ou les matières vertes avec les matières vertes (azotées) comme les restes de fruits et légumes ou les tontes de pelouses.

L'idéal est obtenu en respectant une composition d'une dose de matériaux bruns pour deux doses de matériaux verts.

Par la suite, il est conseillé d'aérer votre composteur une fois par semaine en remuant légèrement l'intérieur.

Enfin, durant les 6 mois que dure le processus de décomposition, il est également préférable de retourner au moins 2 fois le contenu du composteur.

Toutes ces opérations sont utiles pour optimiser votre compostage mais ne sont pas indispensables pour obtenir du compost. Le processus risque juste d'être un plus long que les 6 mois indiqués précédemment.

Bon compostage !



Avec les beaux jours, les déchets verts vont revenir en masse, alors n'hésitez pas à vous munir d'un composteur qui les recyclera en très bon terreau, ou...

POUR TOUTE DEMANDE DE COMPOSTEUR

01.60.03.85.14

des livraisons à domicile sont possibles